

Ivoiriennes, Ivoiriens, Chers Compatriotes

La Côte d'Ivoire, à l'instar de la Communauté Internationale, célèbre le 16 septembre de chaque année, la Journée Mondiale de la protection de la couche d'ozone, proclamée par l'Assemblée Générale des Nations Unies, dans sa résolution 49/114, adoptée le 19 décembre 1994.

Le thème retenu cette année est : « **L'ozone pour la vie** ».

La couche d'ozone est la partie de l'atmosphère dite stratosphère qui s'étend entre le 11^{ème} et le 50^{ème} Kilomètre au-dessus de nos têtes. Dans les années 1970, les scientifiques ont observé un appauvrissement de celle-ci, dû à la consommation d'un certain nombre de gaz par les humains. Ce phénomène est à l'origine de plusieurs conséquences sur la santé, le réchauffement du climat et l'environnement en général.

L'année 2020 marque le 35^{ème} anniversaire de l'adoption de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone. A cette occasion, en qualité de Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, il me revient d'une part, de présenter les actions et préoccupations du Gouvernement en matière de protection de la Couche d'Ozone et d'autre part, d'informer et sensibiliser la population sur la politique mise en œuvre sous la conduite de son **Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République**.

Depuis près d'un demi-siècle, l'un des grands défis posés à l'humanité est l'appauvrissement de la couche d'ozone qui protège la vie terrestre des rayons ultraviolets nocifs émis par le soleil. Si, en plus, cette couche venait à disparaître, les rayons ultraviolets du soleil stériliseraient la surface de la terre anéantissant toute vie présente et future.

Face à cette catastrophe planétaire prévisible dont les causes sont connues, la réaction mondiale a été décisive.

En effet, la communauté internationale, sous les auspices du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (ONU-Environnement) a, en 1985 adopté la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone, suivie par le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche

d'ozone en 1987 pour apporter une solution adaptée et efficace. Ainsi, grâce à cet engagement commun des Etats Parties au Protocole de Montréal, les scientifiques et l'industrie, la couche d'ozone est en voie de guérison et devrait revenir à ses valeurs d'avant 1980 d'ici le milieu du siècle. Pour preuves, plus de 99% des substances appauvrissant la couche d'ozone ont été éliminées, le trou dans la couche d'ozone a diminué d'une superficie équivalente à celle de l'Inde empêchant ainsi les dommages massifs à la santé humaine et à l'environnement en général. De plus, à l'appui du Protocole, l'Amendement de Kigali, qui est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019, s'emploiera à réduire les hydrofluorocarbures (HFC), les gaz à effet de serre à fort potentiel de réchauffement climatique et préjudiciables à l'environnement.

Chers compatriotes,

Après la ratification du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone le 30 novembre 1992, notre pays a comme tous les autres Etats du monde entier, suivi le mouvement d'ensemble pour la restauration et la protection de la couche d'ozone.

Sur le plan national, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, à travers le Bureau National Ozone et sous la haute Direction du Ministre en charge de ce département, a mené avec succès plusieurs activités d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone consommées en Côte d'Ivoire. C'est notamment les cas des chlorofluorocarbones (CFC) ou fréons, utilisés dans la production du froid, la fabrication de la mousse et les aérosols qui ont été éliminés depuis le 1^{er} janvier 2010, des halons pour l'extinction des incendies en 2005, du bromure de méthyle pour le traitement du cacao stocké avant exportation en 2015.

Ces résultats ont pu être atteints grâce à l'appui financier du Fonds Multilatéral de Montréal à notre pays. Le Gouvernement par ma voix adresse ses vifs remerciements au Fonds.

Chers Concitoyens, la couche d'ozone étant un bien collectif, le slogan du jour « ozone pour la vie » nous rappelle que non seulement l'ozone est crucial pour la vie sur terre mais que nous devons continuer à la protéger pour les générations futures.

Je vous remercie.